

Fonds de dotation de la collection Jean Alberti (FDCJA)

Assemblée Générale du 30 octobre 2024 à 14h30

tenue au 8 rue Benjamin Daudel à Valréas

Rapport d'activité de l'exercice 2023

Préambule

Le fonds de dotation de la collection Jean Alberti a pour objet la mise en place dans un lieu accessible au public des objets et tous éléments incorporels d'un Centre des Arts et Traditions Populaires de Provence tels qu'ils sont recensés dans la collection Jean Alberti.

A cet effet, toutes dispositions seront prises pour assurer l'installation, l'entretien, le développement de cette collection afin d'assurer sa contribution historique et pédagogique à l'actif patrimonial national et local de la collectivité.

A ce titre, il a pour mission de recueillir les financements pour l'acquisition, les travaux d'adaptation et d'installation de la collection Jean Alberti, assurer les coûts d'installation, d'entretien dans le respect de la législation concernant les conditions d'accès au public, mener toute négociation précontractuelle utile à son exploitation, assurer toute démarche propre à la sécurité juridique et financière du fonds. Son siège social se situe au 8 rue Benjamin Daudel 84600 VALREAS.

La collection Jean ALBERTI est hébergée dans des locaux de la Société GERFLOR PROVENCE SNC dans des conditions qui permettent de présenter de manière occasionnelle, les objets de la collection à des visiteurs, en particulier lors des journées du patrimoine.

Le contrat de « Prêt à usage » à titre gracieux conclu avec la société GERFLOR a été renouvelé le 1^{er} décembre 2023 pour une durée de 3 ans et 1 mois. Les conditions d'accueil de la collection et les relations avec l'entreprise ne posent aucun problème particulier.

Fonctionnement interne du fonds

Le Conseil d'administration est constitué de 4 membres,

- Thierry AUBRY, Président, résident au 8 rue Benjamin Daudel 84600 VALREAS
- Olivier GREYFIE de BELLECOMBE, Trésorier, résident « Les Combes » Chemin des Jasses 26230 CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN
- Rita ALLAIX, Secrétaire, résidente au 27 rue du Grand Faubourg 26230 GRIGNAN
- Jean Guy de WAEL, résident au 1, calade Claude de Tournon 26290 DONZERE

L'exercice 2023 a été calme pour le Fonds de Dotation et n'a pas nécessité de réunion du Conseil d'administration.

Fonds de dotation de la collection Jean Alberti (FDCJA)

Rapports du fonds de dotation avec les tiers

Après mise en demeure de la sous-préfecture d'Apt par courrier du 28 mars 2023, le Fonds de Dotation de la Collection Jean Alberti (FDCJA) a été suspendu (*JOCE n° de parution 20230041 du 10 octobre 2023, n° d'annonce 1962*), décision au motif que le fonds de dotation n'a pas procédé, depuis sa création, à la publication de ses comptes au Journal officiel et n'a pas transmis depuis sa création en 2010 et ses rapports d'activités annuels malgré les relances et mises en demeure. Il est rappelé que les comptes 2010 à 2020 ont été transmis à la sous-Préfecture d'APT mais qu'ils n'ont pas été publiés au Journal Officiel.

Des contacts avec la sous-Préfecture d'APT et les mesures adéquates vont être mises en œuvre afin de régulariser la situation du FDCJA.

Le Fonds de Dotation de la Collection Jean Alberti (FDCJA) se fait connaître dans le cadre des relations avec les collectivités que mènent le Conservatoire des Métiers et Traditions d'Autrefois en Provence (COMTAP) pour trouver un futur lieu d'accueil à la collection et avec le public lors des visites du fonds à GRILLON.

Nous constatons avec beaucoup d'intérêt que, dans le cadre de l'animation du centre-ville ancien, la Mairie de Valréas est intéressée par la présentation d'objets de la collection dans les vitrines de commerces désaffectés en centre-ville. Nous accueillons favorablement cette idée.

Le Président, Bertrand Liger, et le Conseil d'Administration du Conservatoire des Métiers et Traditions d'Autrefois en Provence (COMTAP) qui assurent la gestion la gestion de la collection Alberti sont en relation avec la Mairie de VALREAS pour convaincre un propriétaire de commerce inoccupé d'accueillir un premier projet de présentation de la collection autour d'une thématique, par exemple une classe d'école.

Nous espérons que les projets de mise en valeur de la collection Alberti pourront se mettre en place rapidement.

Pas de dons versés en 2023.

Actions d'intérêt général financées par le fonds de dotation

Nous avons continué à utiliser prudemment nos ressources pour apporter de l'aide à la collection Alberti quand les futurs projets de présentation de la collection seront réalisés.

Les seules dépenses significatives enregistrées au cours de l'exercice a porté sur la souscription d'un contrat d'assurance de la collection Alberti dont nous sommes propriétaires et qui est gérée par COMTAP ainsi qu'un contrat de distribution d'eau dans les locaux de GERFLOR qui accueillent la collection.

Fonds de dotation de la collection Jean Alberti (FDCJA)

Emploi des ressources du fonds de dotation

Les ressources mentionnées dans les comptes résultent d'intérêts créditeurs de 452,91 € des fonds placés sur le compte sur livret A en juillet 2022.

Les charges enregistrées de 1 303,14 € consistent en :

- Frais d'assurance MAIF : 1 139,44 €
- Abonnement SAUR : 96,50 €
- Frais de tenue de compte : 67,20 €

Au 31 décembre 2023, nos fonds propres sont de 13 617,50 € qui figurent entièrement à notre compte bancaire.

Pour rappel, nos fonds propres au 31 décembre 2022 étaient de 14 467,73 €.

L'exercice 2023 se solde par un résultat négatif de - 850,23 €.

Fonds de dotation de la collection Jean Alberti (FDCJA)				
Compte Crédit Agricole Alpes Provence - Agence Valréas Enclave des Papes				
Compte Courant n° 0397 8052 003				
Date opérée	Libellé des opérations	Débit	Créditeur	Solde
Ancien solde créditeur au 31/12/2022				2 467,73 €
05/01/23	Commission tenue de compte	5,25 €		2 462,48 €
07/01/23	Prvt MAIF Assurances	1 139,44 €		1 323,04 €
06/02/23	Commission tenue de compte	5,25 €		1 317,79 €
15/02/23	Prélèvement SAUR	48,25 €		1 269,54 €
06/03/23	Commission tenue de compte	5,25 €		1 264,29 €
05/04/23	Commission mouvement de compte	5,25 €		1 259,04 €
05/05/23	Commission tenue de compte	5,25 €		1 253,79 €
05/06/23	Commission tenue de compte	5,25 €		1 248,54 €
05/07/23	Commission tenue de compte	5,95 €		1 242,59 €
07/08/23	Commission tenue de compte	5,95 €		1 236,64 €
20/08/23	Prélèvement SAUR	48,25 €		1 188,39 €
05/09/23	Commission tenue de compte	5,95 €		1 182,44 €
05/10/23	Commission tenue de compte	5,95 €		1 176,49 €
06/11/23	Commission tenue de compte	5,95 €		1 170,54 €
05/12/23	Commission tenue de compte	5,95 €		1 164,59 €
Nouveau solde créditeur au 31/12/2023				1 164,59 €
		1 303,14 €	0,00 €	
Livret A association, n° 48155918295				
Ancien solde créditeur au 31/12/2022				12 000,00 €
29/12/23	Intérêts Créditeurs taux 3%		332,75 €	
29/12/23	Intérêts Créditeurs taux 2%		20,16 €	
29/12/23	Intérêts Créditeurs taux 2%		100,00 €	
Nouveau solde créditeur au 31/12/2023				12 452,91 €
		0,00 €	452,91 €	
Disponibilités au 31 décembre 2022				14 467,73 €
Disponibilités au 31 décembre 2023				13 617,50 €
<i>Ecart 2023/2022</i>				<i>-850,23 €</i>

Le président
Thierry AUBRY